



Sondage sur les offres de ressources musicales numériques à destination des bibliothèques

Octobre 2013

Contexte

Ce sondage a été réalisé sous la forme d'un questionnaire en ligne du 24 juillet au 15 septembre 2013 :

<https://docs.google.com/forms/d/1bhldc7Dqx6ipk0Oa516WoZhlEWD2xxwHCKPKv8sFuzw/viewform>

Il a pour objectif d'évaluer brièvement la situation et les aspirations des bibliothèques concernant les offres de ressources numériques, plus particulièrement musicales.

Cette évaluation s'inscrit dans le cadre d'une étude plus globale sur les modalités de mise à la disposition des bibliothèques publiques de certaines collections de la Bibliothèque nationale de France en cours de numérisation. L'un de ces corpus concerne les enregistrements sonores édités entre 1900 et 1962 et conservés à la BnF.

http://www.bnf.fr/fr/la_bnf/anx_actu_bib/a.partenariats_numerisation_bnf.html

Ce sondage a été relayé par l'ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale) sur son site et via la liste de diffusion « discothécaires.fr », « espace de débats et d'échanges d'information entre discothécaires des médiathèques publiques ». Cette liste, modérée et ouverte à tous, compte à ce jour près de 1 800 abonnés. Plus de 1 000 messages y sont publiés chaque année et près d'un quart de ses abonnés participe activement aux débats (données de 2008¹).

114 réponses ont été enregistrées.

Nous remercions vivement tous ceux qui ont pris le temps de nous répondre.

¹ http://www.acim.asso.fr/IMG/pdf/2008_12_Bulletin_ACIM_04.pdf

Synthèse

Les 114 personnes ayant répondu à ce sondage travaillent majoritairement en bibliothèque municipale (67%) et intercommunale (20%). Des collectivités et des établissements de toutes tailles (moins de 500 à 75 000 inscrits) sont représentés. 53% des répondants sont responsables du secteur musique, 19% responsables d'un établissement et 18% sont spécialistes du domaine numérique.

Si tous ces établissements proposent une offre musicale sur supports à leurs usagers (2/3 disposent d'un fonds de plus de 10 000 phonogrammes), 1/3 est abonné à une ou plusieurs offres de contenu musical numérique. Les offres les plus souvent citées par les établissements abonnés sont celles de la Cité de la Musique et de Musicme Pro ; celles-ci reflétant bien les deux alternatives actuellement proposées par le marché aux bibliothèques : une offre très spécialisée à travers un catalogue réduit ou une offre très vaste et grand public. Moins de 10 établissements ont pu faire le choix de la complémentarité en s'abonnant à ces deux services.

La majorité des établissements abonnés déclare être globalement satisfaite de ces offres, qu'il s'agisse des catalogues ou des fonctionnalités proposés. L'insatisfaction porte sur les tarifs, jugés trop élevés, les problèmes d'intégration des métadonnées dans les catalogues et le manque de temps pour la promotion de ces ressources. De plus, si la moitié d'entre eux estime que la satisfaction de leurs usagers est globalement positive, plus de 40 % la qualifient de neutre voire d'indifférente. La question des DRM, pourtant au cœur du débat actuel, n'est évoquée qu'à deux reprises.

Pour la majorité des établissements non abonnés, la raison invoquée est avant tout financière. Une douzaine d'entre eux envisage un abonnement dans un avenir proche mais plus de vingt n'en n'ont pas l'intention, jugeant le contenu des catalogues insatisfaisant (trop vaste ou trop pointu), déplorant l'absence d'outils de médiation pour les bibliothécaires et des fonctionnalités moins efficaces et intuitives pour les usagers que celles proposées au grand public (sélection, partage, mobilité). On notera également que certains jugent leur offre physique actuelle suffisante et ne perçoivent pas de demande de la part de leurs usagers.

En termes de répartition des dépenses d'acquisition, on constate que le budget spécifiquement consacré aux ressources numériques reste faible, plus de la moitié la déclarant nulle ou inférieure à 2% et ce sans corrélation directe avec la taille de l'établissement.

Les résultats de cette enquête indiquent une forte attente des bibliothèques pour une offre numérique issue des collections sonores de la BnF, à deux conditions : s'adresser à tous les publics et offrir des outils adaptés aux usages et technologies actuels, comparables aux offres grand public.

Ces conditions rejoignent d'autres points évoqués et dessinent ainsi les contours de l'offre « idéale » souhaitée par les bibliothèques :

Accès à distance et mobilité sont plébiscités. Le rôle du bibliothécaire doit être mis en valeur à travers des outils d'éditorialisation. Formations aux consoles d'administration, statistiques efficaces, supports de communication à destination des usagers sont autant d'outils jugés nécessaires pour assurer une fréquence d'utilisation satisfaisante de ce type de ressources.

Mais le débat reste ouvert entre un accès par bouquets ou à travers des sélections titre à titre, opérées par les bibliothécaires et dont les fichiers numériques seraient éventuellement conservés de manière pérenne par l'établissement.

Par ailleurs, la question du coût d'une telle ressource est primordiale. Sur ce point et concernant plus précisément une éventuelle offre de la BnF, plusieurs personnes font part de leur espoir de modération tarifaire voire de gratuité. Toujours dans l'éventualité de cette offre, les genres prioritairement souhaités sont la chanson française et francophone, clairement plébiscitée, suivie par le World Music, le Jazz et le Blues, les bandes originales de films et la musique classique.

Ce sondage nous a permis de confirmer que le paysage actuel des offres musicales numériques à destination des bibliothèques ne satisfait pas encore pleinement ces dernières. Si des progrès ont été constatés ces dernières années, ce marché est encore en cours de construction. Dans ce contexte, la question d'une initiative de la BnF en la matière est posée.

Sommaire

Contexte	p. 3
Synthèse	p. 4
Sommaire	p. 5
Résultats détaillés	
I / Vous et votre établissement	p. 6
II / Les offres de contenu musical numérique à destination des bibliothèques	p. 9
III / L'accès des usagers aux offres numérique en ligne et les fonctionnalités	p. 13
IV / Les services complémentaires	p. 16
V / Budget et acquisitions	p. 18
VI / La Bibliothèque nationale de France	p. 23

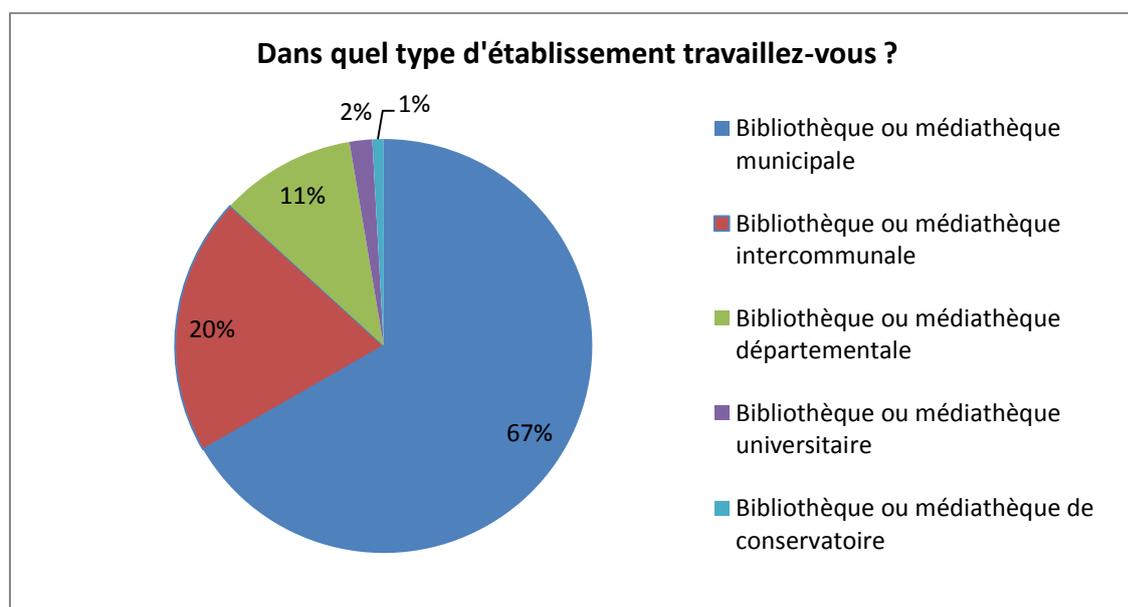
Résultats détaillés

I / Vous et votre établissement

La première partie du questionnaire vise à mieux connaître le profil des répondants.

Question 1 : Dans quel type d'établissement travaillez-vous ? (114 réponses)

Question 2 : Dans quel département est situé cet établissement ? (113 réponses)



Une très large majorité des répondants travaille dans une bibliothèque ou une médiathèque municipale. On progresse ensuite dans l'échelle administrative avec l'intercommunalité puis le département.

L'Île de France (14 réponses) ou la région lyonnaise (5 réponses) sont surreprésentées, quelques régions sont totalement absentes. Deux réponses proviennent de l'étranger (Suisse et Monaco).

Question 3 : Quelle est la population de la collectivité de cet établissement (ou la population couverte) ? (110 réponses)

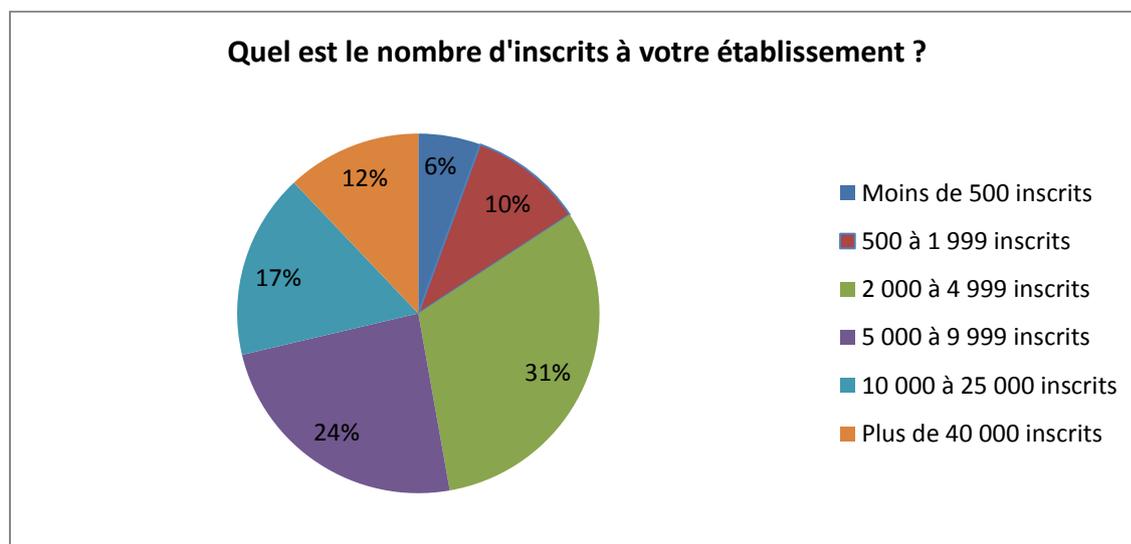
Question 4 : Quel est le nombre d'inscrits à votre établissement ? (108 réponses)

Les répondants couvrent un large spectre de taille d'agglomération, avec toutefois une concentration plus forte dans les villes de taille moyenne (10 000 à 50 000 habitants).

Population couverte	Nombre	%
Moins de 4 999 habitants	4	4%
5 000 à 9 999 habitants	8	7%
10 000 à 19 999 habitants	20	18%
20 000 à 50 000 habitants	29	26%
50 000 à 99 999 habitants	14	13%
100 000 à 249 999 habitants	20	18%
250 000 à 499 999 habitants	11	10%
Plus de 500 000 habitants	4	4%
Total	110	100%

Concernant le nombre d'inscrits, les réponses montrent une large amplitude, les valeurs extrêmes allant de moins de 500 à 75 000, pour une moyenne de 12 000 inscrits par établissement.

Plus de la moitié des établissements répondants ont entre 2 000 et 9 999 inscrits. Aucun ne se situe dans la tranche allant de 25 000 à 40 000 inscrits.



Question 5 : Quel est le taux d'inscrits réalisant au moins un emprunt par mois ? (114 réponses – 46 exprimées)

Réponses non significatives

Question 6 : Votre établissement dispose-t-il d'un département vidéo ? (112 réponses)

Question 7 : Si oui, êtes-vous responsable de ce département ? (102 réponses)

91 % des établissements disposent d'un département vidéo, et 40 % des personnes ayant répondu sont responsables de ce département.

Question 8 : Votre établissement pratique-t-il des tarifs d'inscription différents selon l'accès à des ressources particulières (par exemple pour l'emprunt de CD ou de DVD) ? (113 réponses)

18 % des répondants pratiquent une différenciation tarifaire.

Question 9 : Classez ces différentes ressources numériques par ordre de priorité pour votre établissement :

Autoformation – bases de données thématiques – livre numérique – musique – presse – vidéo à la demande

(104 réponses)

En moyenne, la presse arrive largement en tête de ce classement, suivie par la musique. Sont ensuite ex aequo livre numérique et autoformation. La vidéo à la demande est moins demandée mais ce sont surtout les bases de données thématiques qui sont largement distancées.

II / Les offres de contenu musical numérique à destination des bibliothèques

Cette seconde partie du questionnaire tente d'appréhender plus précisément les politiques d'acquisition des établissements en matière de musique, l'équilibre entre offres numériques et physiques, les offres numériques privilégiées ou encore leurs retours d'expériences.

Question 1 : De combien de supports phonographiques votre établissement dispose-t-il approximativement ? (114 réponses)

2/3 des établissements ayant répondu à notre questionnaire proposent à leurs usagers plus de 10 000 phonogrammes.

Nombre de phonogrammes	Nombre d'établissements	%	Fourchette nombre d'inscrits
Moins de 1 000	9	8%	380 à 4 700
1 000 à 5 000	9	8%	1 200 à 4 000
5 000 à 10 000	20	18%	2 000 à 13 000
10 000 à 20 000	31	27%	850 à 14 000
20 000 à 50 000	31	27%	2 500 à 63 000
Plus de 50 000	14	12%	9 000 à 75 000

On constate à la lecture de ces résultats que le volume de supports phonographiques, dans les tranches les plus basses (moins de 1 000 ; 1 000 à 5 000) et les plus hautes (plus de 50 000), est corrélé au nombre d'inscrits de l'établissement. En revanche, les tranches intermédiaires présentent des fourchettes assez larges.

Question 2 : Le secteur musique de votre établissement propose-t-il également des partitions ? (114 réponses)

En complément de leur offre de phonogrammes, **63 établissements (soit 55%) proposent des partitions à leurs usagers.**

Question 3 : Votre établissement est-il abonné à une offre de contenu musical en ligne ? (114 réponses)

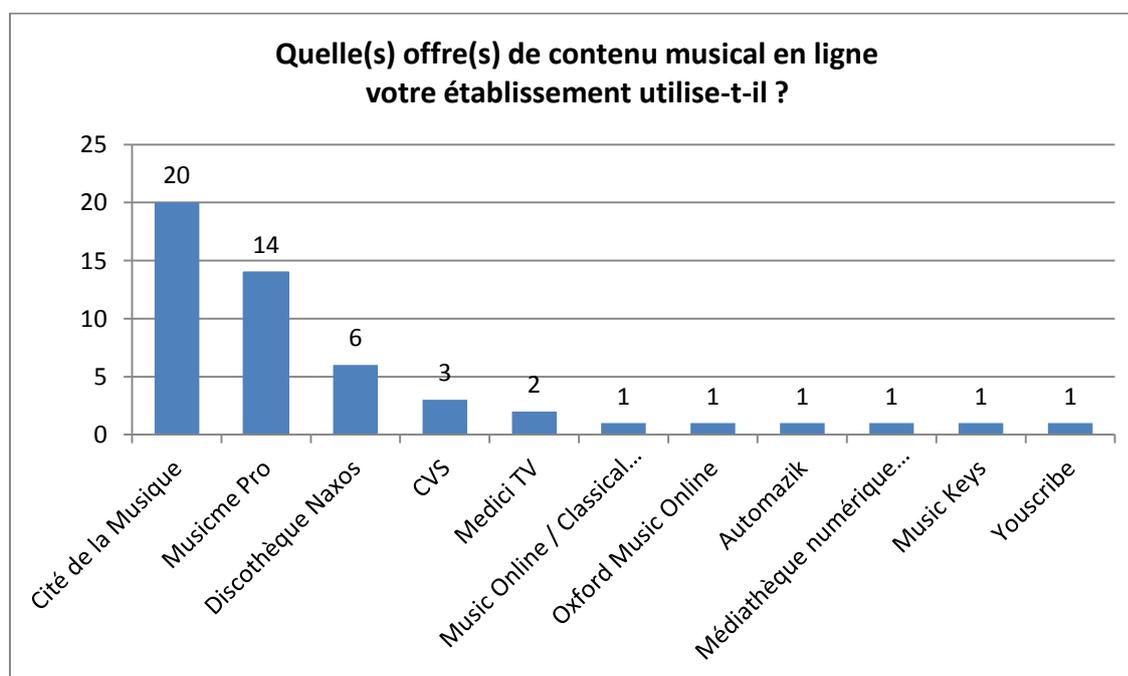
Question 4 : Si oui, laquelle ou lesquelles ? (36 réponses)

78 établissements (68%) ne sont pas abonnés à une offre de contenu musical en ligne.

36 le sont (32%) pour un total de 51 abonnements : 45 parmi les offres citées dans le questionnaire (Cité de la Musique, Musicme Pro...), auxquelles s'ajoutent Medici TV et la Médiathèque numérique (captations de concerts), Automazik, Music Keys et enfin Youscribe (partitions).

7 établissements ont choisi de jouer la carte de la complémentarité en s'abonnant à la fois au catalogue grand public de Musicme Pro et au catalogue plus spécialisé de la Cité de la Musique. Mais il s'agit de grands établissements, 6 d'entre eux faisant état de plus de 45 000 inscrits.

De même, 3 établissements sont abonnés à 3 offres : une bibliothèque universitaire (22 000 inscrits) et 2 bibliothèques municipales (45 000 inscrits chacune).



NB : On note un fort taux de réponses à notre sondage parmi les établissements abonnés à une offre musicale numérique en ligne. En effet, on sait par exemple que la Cité de la Musique compte un peu plus de 100 établissements abonnés², 20 nous ont répondu.

² Selon la carte suivante, mise à jour le 18 mars 2013 :

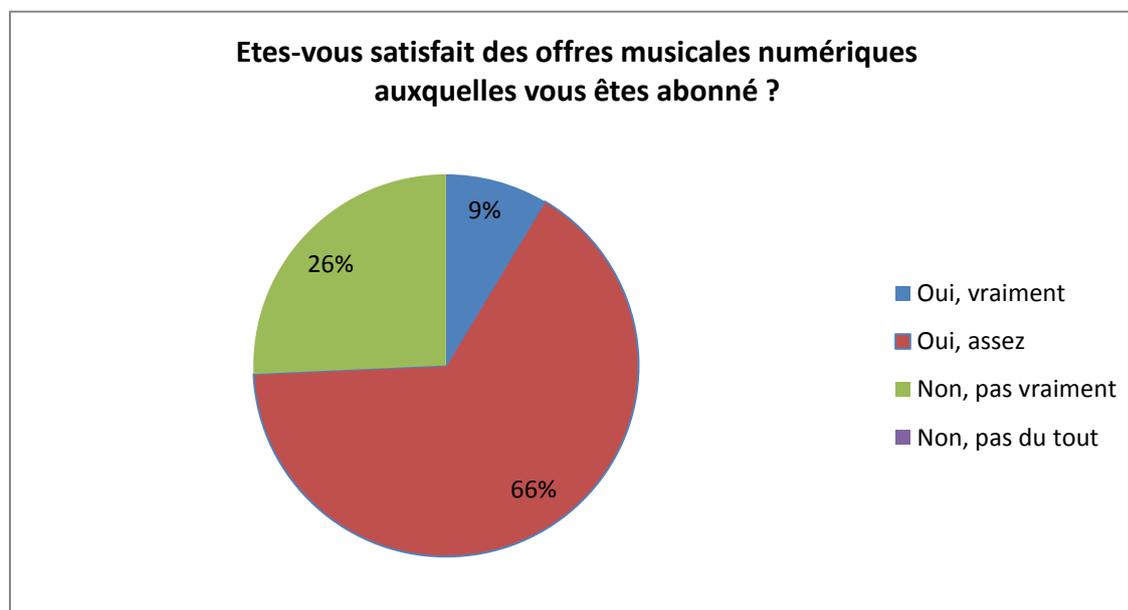
<https://maps.google.com/maps/ms?ie=UTF8&oe=UTF8&msa=0&msid=218394187932737133032.0004d83106caff571a462>

Question 5 : En êtes-vous satisfait ? (35 réponses)

Question 6 : Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? (25 réponses)

Question 7 : Si non, pour quelle(s) raison(s) ? (32 réponses)

L'appréciation de ces offres est majoritairement positive.



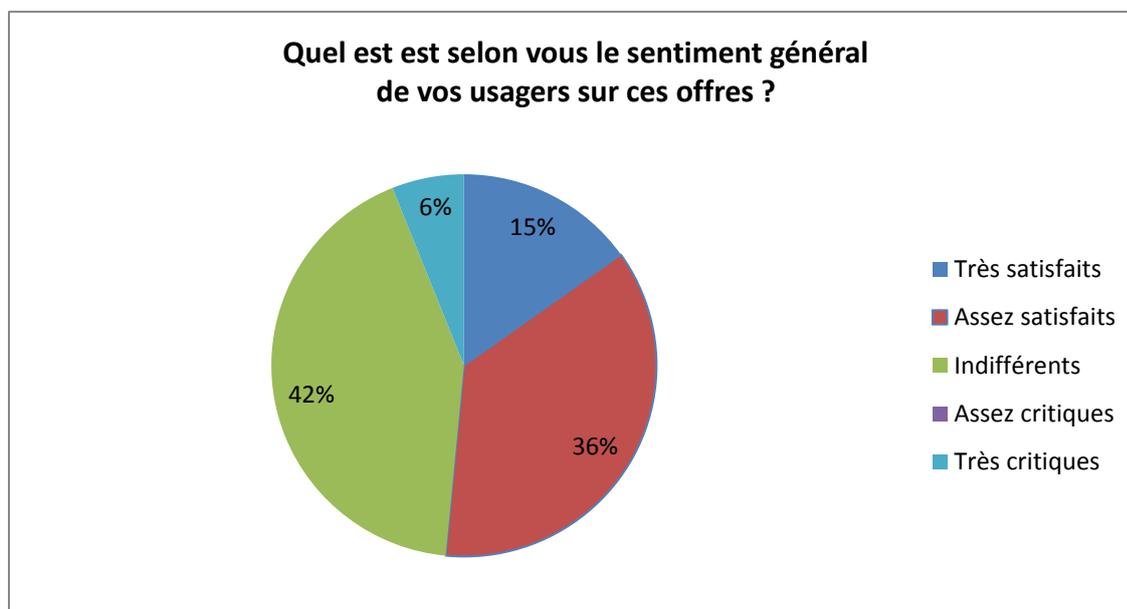
Parmi les motifs de satisfaction on citera : l'intérêt du catalogue (mentionné 19 fois), les fonctionnalités (13 fois), l'adaptation des tarifs (9 fois) et la fréquence d'utilisation (5 fois). Un abonné à l'offre de la Cité de la Musique et à Medici TV souligne par ailleurs la « qualité technique des enregistrements. »

Mais ce taux de satisfaction doit être relativisé. En effet, la satisfaction globale n'exclue pas de nombreux griefs, presque tous les établissements abonnés à une ou plusieurs offres ont donné des motifs d'insatisfaction : fréquence d'utilisation insuffisante (17 fois), tarifs trop élevés (12 fois), fonctionnalités insuffisantes (6 fois), pauvreté des catalogues proposés (5 fois), auxquels s'ajoutent des problèmes techniques (5 fois).

Par ailleurs, les avis négatifs ne sont l'apanage d'aucune offre, toutes recevant des avis globalement positifs sans faire pour autant l'unanimité. Ainsi, la Cité de la Musique recueille 14 avis positifs et 6 négatifs ; Musicme Pro : 10 avis positifs, 4 négatifs ; la Discothèques Naxos : 4 avis positifs, 2 négatifs, etc.

Question 8 : Si votre établissement est abonné à une offre de contenu musical en ligne, quel est selon vous le sentiment général de vos usagers sur cette offre ? (33 réponses)

Au-delà des statistiques d'utilisation, les relations avec les usagers permettent au personnel des bibliothèques d'évaluer le succès des offres mises en place. Ce jugement reste assez subjectif mais semble conclure à une relative satisfaction de leurs usagers, même si une part très importante semble y être indifférente.



Question 9 : Si votre établissement n'est pas abonné à une offre de contenu musical en ligne, pour quelle(s) raison(s) ? (73 réponses)

Les raisons évoquées sont ici multiples mais c'est la question financière qui arrive en tête : pas de budget disponible (40 fois) et offres trop chères (38 fois).

Viennent ensuite des points relatifs à la politique d'acquisition des établissements : offre sur supports suffisante (25 fois), pas de demande des usagers (22 fois) et catalogue proposé par ces offres insuffisant (17 fois). Le manque de temps à y consacrer n'est ici évoqué que 15 fois.

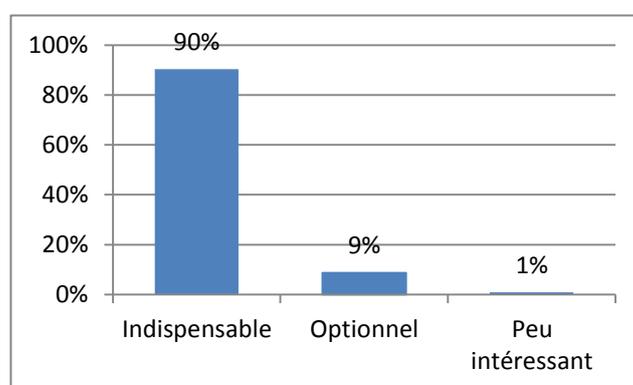
Notons qu'une douzaine d'établissements envisage de s'abonner prochainement, notamment à l'occasion d'un futur regroupement en intercommunalité.

III / L'accès des usagers aux offres numériques en ligne et les fonctionnalités

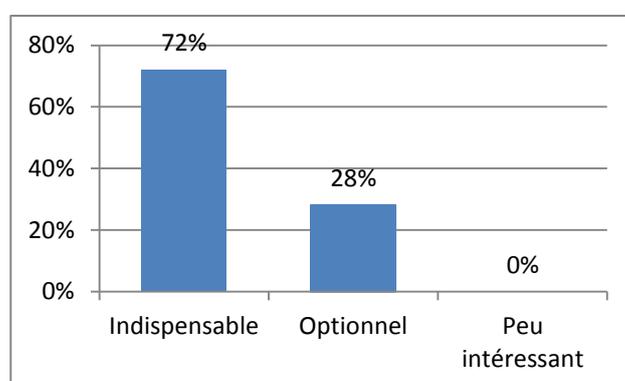
Cette troisième partie est consacrée à des questions plus pratiques et techniques afin d'appréhender les désirs et besoins des bibliothécaires en la matière.

Elle nous a surtout permis de confirmer que certains usages se généralisent fortement. Ainsi, sont fortement plébiscités les accès à distance et sur appareils mobiles (indispensables pour 90 et 72% des répondants), l'éditorialisation (contenus en lien avec l'actualité ou la région de la bibliothèque : 80% ; playlists des bibliothécaires : 59%), l'adaptation visuelle de l'interface (75%) ou encore les fonctions de partage (62%). Parmi les fonctionnalités proposées ci-dessous, seule la possibilité pour les usagers de créer leurs propres playlists n'est pas majoritairement jugée indispensable.

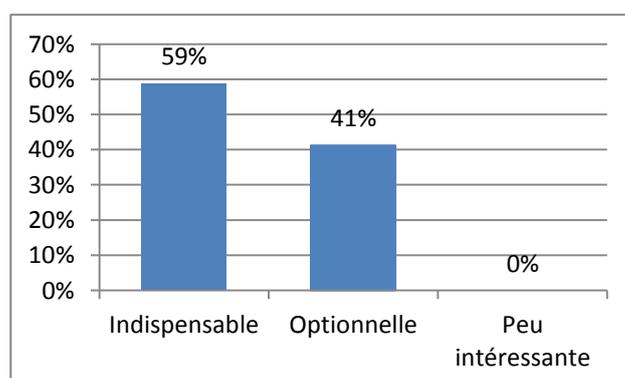
Question 1 : En complément de l'accès in situ, l'accès des usagers depuis leur ordinateur à domicile vous semble-t-il indispensable, optionnel ou peu intéressant ? (114 réponses)



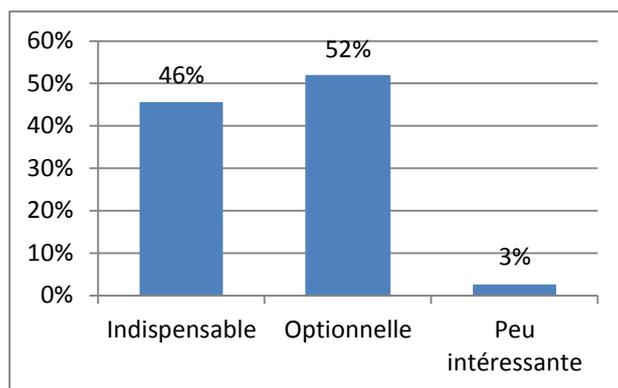
Question 2 : L'accès des usagers via leurs appareils mobiles (smartphones et tablettes) vous semble-t-il indispensable, optionnel ou peu intéressant ? (114 réponses)



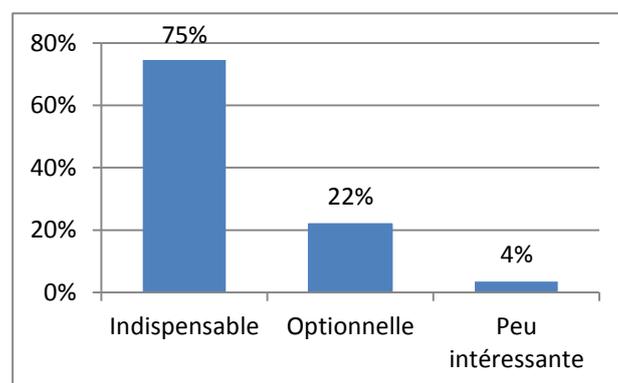
Question 3 : La possibilité de créer vos propres playlists ou webradios est-elle pour vous indispensable, optionnelle ou peu intéressante ? (114 réponses)



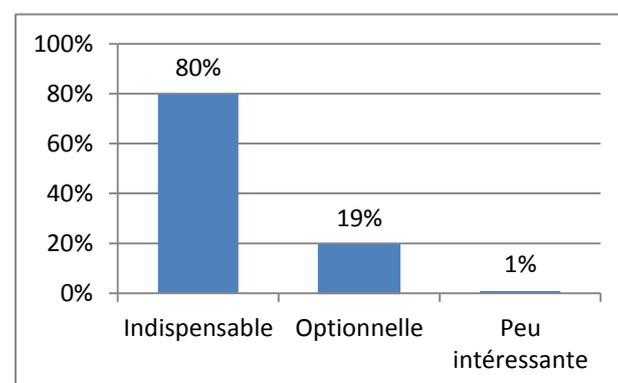
Question 4 : La possibilité pour les usagers de créer leurs propres playlists ou webradios est-elle pour vous indispensable, optionnelle ou peu intéressante ? (114 réponses)



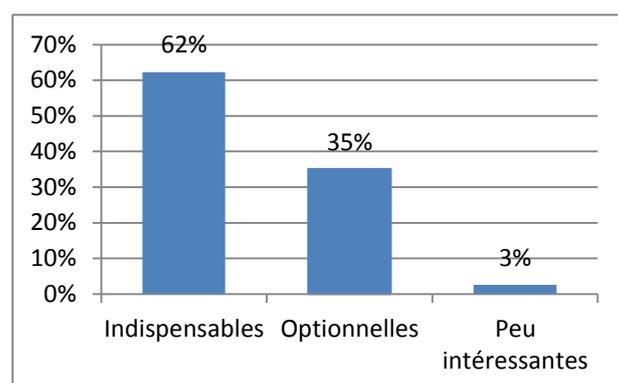
Question 5 : La possibilité d'adapter l'interface d'une ressource à l'identité visuelle de votre établissement est-elle pour vous indispensable, optionnelle ou peu intéressante ? (114 réponses)



Question 6 : La possibilité de mettre en avant des contenus en lien avec votre établissement (musique régionale, artiste en concert dans votre établissement ou à proximité, vos playlists...) est-elle pour vous indispensable, optionnelle ou peu intéressante ? (114 réponses)



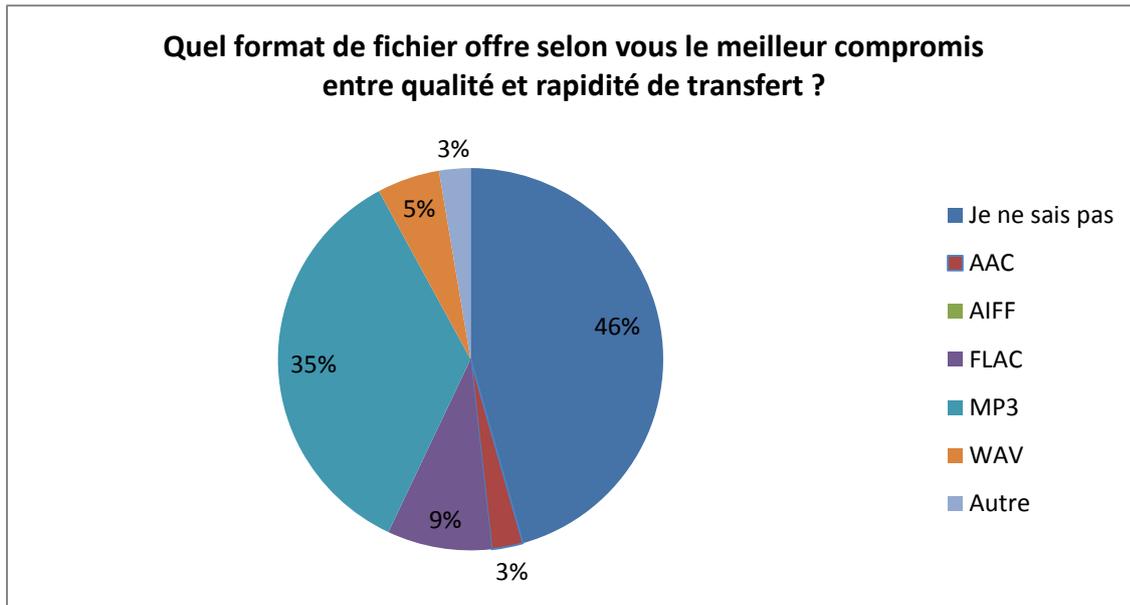
Question 7 : Les fonctions de partage (Facebook, Twitter, Google +...) sont-elles pour vous indispensables, optionnelles ou peu intéressantes ? (114 réponses)



Question 8 : Quel format de fichier offre selon vous le meilleur compromis entre qualité et rapidité de transfert ? (114 réponses, 62 exprimées)

A cette question technique, 52 répondants ont indiqué ne pas être en mesure de répondre.

Sur les 62 réponses exprimées, le MP3, format léger, populaire et généralisé par de nombreuses plateformes musicales, est le plus plébiscité. Néanmoins, plusieurs personnes ne manquent pas de nous rappeler que le niveau de compression est aussi important que le format de diffusion, si ce n'est plus.

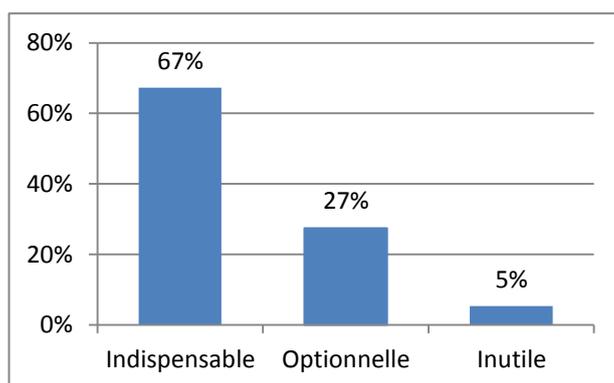


IV / Les services complémentaires

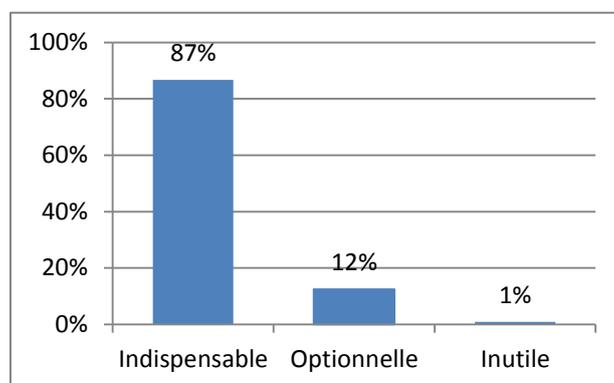
Comme pour le point précédent, cette quatrième partie du questionnaire permet de cerner attentes et besoins des bibliothécaires pour mettre en œuvre de telles ressources.

La fourniture d'un kit de communication et la présentation de la ressource au personnel de l'établissement sont bien accueillies (indispensables pour 67 et 87% des répondants). En revanche, si le concours de l'éditeur à travers une présentation aux usagers n'est pas totalement rejeté (inutile pour seulement 13%), il reste majoritairement considéré comme optionnel (63%).

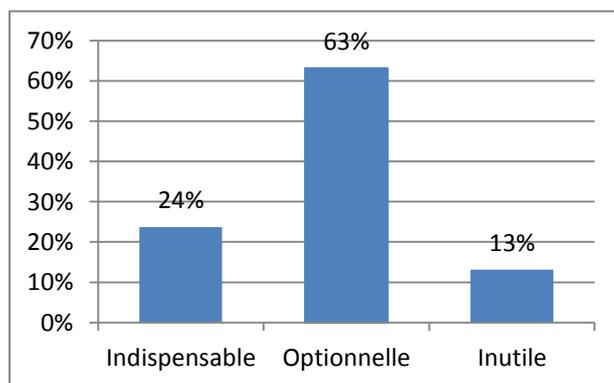
Question 1 : Pour le lancement d'une ressource numérique en ligne au sein d'une bibliothèque, la fourniture d'un kit de communication (affiches, flyers, etc.) par son éditeur vous semble-t-elle indispensable, nécessaire ou optionnelle ? (113 réponses)



Question 2 : Une présentation de la ressource et de sa console d'administration auprès des agents de la bibliothèque vous semble-t-elle indispensable, nécessaire ou optionnelle ? (113 réponses)



Question 3 : Une présentation par l'éditeur de la ressource auprès des usagers vous semble-t-elle indispensable, nécessaire ou optionnelle ? (114 réponses)



**Question 4 : Classez ces indicateurs statistiques selon leur intérêt pour vous :
Nombre d'abonnés et ses variations – nombre d'abonnés ayant utilisé le service – palmarès des contenus les plus écoutés – répartition des écoutes par genre**

(111 réponses)

Question 5 : Si un autre indicateur statistique vous semble intéressant, merci de nous l'indiquer.

(26 réponses)

La question des statistiques d'utilisation d'une ressource est primordiale pour les bibliothèques.

Parmi les 4 indicateurs proposés, arrive nettement en tête le nombre d'abonnés ayant utilisé le service, suivi par le nombre d'abonnés et ses variations. Le palmarès des contenus écoutés et la répartition des écoutes par genres semblent moins prioritaires.

D'autres indicateurs nous ont été suggérés parmi lesquels :

- nombre d'écoutes : global, titre par titre, artiste par artiste, sur une période (semaine, mois, année) ;
- durée moyenne d'utilisation et d'écoute ;
- moments d'écoute dans la journée et dans la semaine ;
- répartition des inscrits et de leurs écoutes entre les différentes bibliothèques d'un réseau abonné (exemple d'une bibliothèque départementale) ;
- répartition entre accès sur place et à distance ;
- nombre d'échecs de connexion afin d'évaluer techniquement le service ;
- taux d'abandon (par exemple selon le nombre d'inscrits n'ayant utilisé le service qu'une ou deux fois) ;
- nombre de partages sur les réseaux sociaux, de commentaires, de playlists... ;
- audience des contenus mis en avant par la bibliothèque ;
- statistiques d'âge et de sexe des utilisateurs

V / Budget et acquisitions

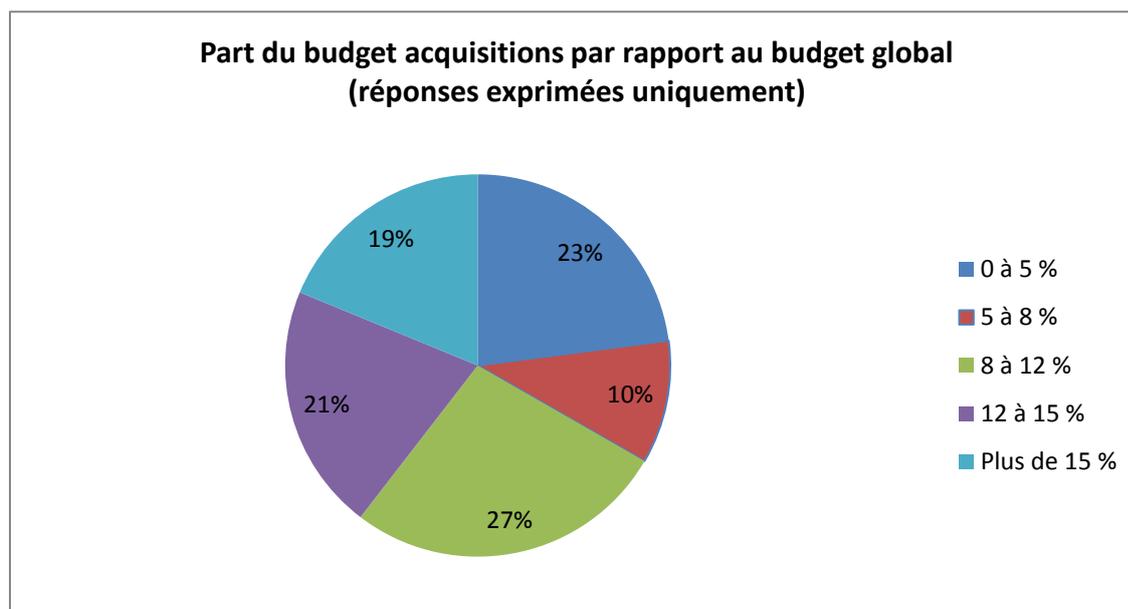
Cette cinquième partie concerne les moyens des bibliothèques consacrés aux ressources numériques.

Question 1 : Quelle est la part du budget acquisitions par rapport au budget global (personnels, investissements, acquisitions...) de votre établissement ? (114 réponses, 48 exprimées)

Question 2 : Au sein de ce budget acquisitions quelle est la part spécifiquement allouée à l'acquisition de ressources numériques ? (114 réponses, 91 exprimées)

Ces deux questions visent à évaluer la part du budget dévolue aux ressources numériques. Les personnes répondant à notre questionnaire n'ayant pas forcément accès à des données précises et à jour en la matière, il s'agit ici avant tout d'une estimation.

Si on constate une répartition assez homogène parmi les différentes fourchettes proposées par cette première question, on remarque néanmoins que 40% des établissements répondants consacrent plus de 12% de leur budget aux acquisitions (rappelons que la moyenne nationale est de 11%³).

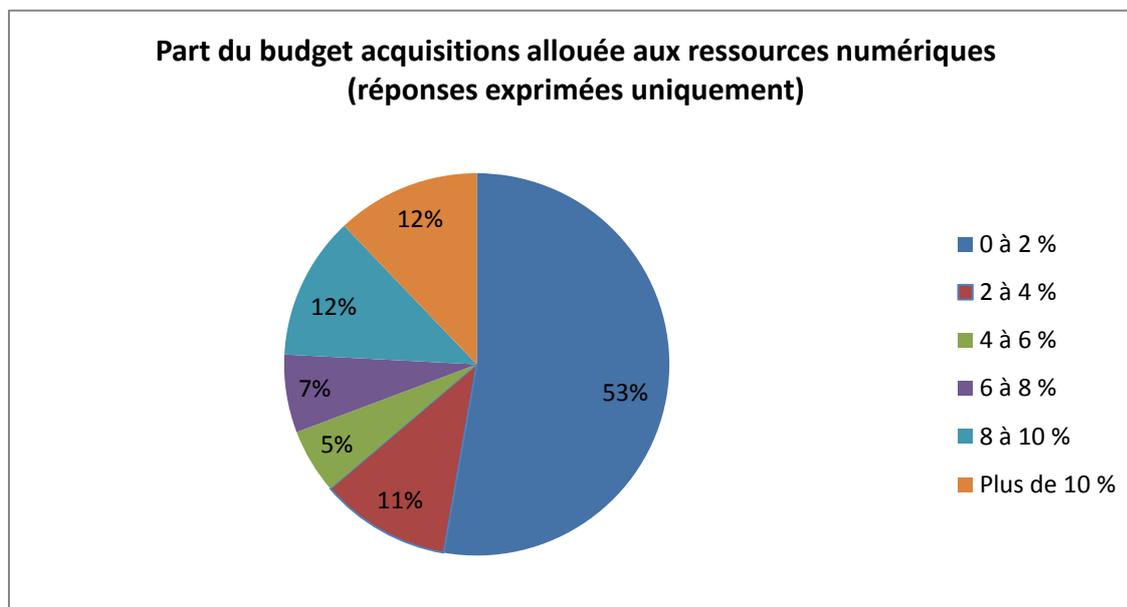


Une comparaison avec le nombre d'inscrits indique une faible corrélation entre la taille d'un établissement et la part du budget dévolue aux acquisitions :

Part du budget acquisitions	Nombre d'inscrits
0 à 5 %	1 350 à 52 000
5 à 8 %	500 à 21 000
8 à 12 %	380 à 45 000
12 à 15 %	400 à 75 000
Plus de 15 %	2 000 à 44 000

³ *Bibliothèques municipales, données d'activité 2011, synthèse nationale*, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des médias et des industries culturelles, Service du livre et de la lecture.

Les ressources numériques sont encore très minoritaires au sein des bibliothèques. Nous en avons la confirmation ici avec plus de la moitié des réponses exprimées située dans la fourchette de 0 à 2 % du budget total acquisitions.



La corrélation entre le nombre d'inscrits et ces répartitions budgétaires n'apparaît pas évidente, des établissements importants ne consacrant que peu de ressources au numérique. Les établissements les plus modestes sont toutefois absents des deux fourchettes les plus hautes, dont le seuil d'inscrits est respectivement de 3 000 et de 4 700.

Acquisitions numériques	Nombre d'inscrits
0 à 2 %	400 à 52 000
2 à 4 %	2 000 à 58 000
4 à 6 %	850 à 7 500
6 à 8 %	2 200 à 75 000
8 à 10 %	3 000 à 63 000
Plus de 10 %	4 700 à 55 000

Question 3 : Quelles remarques émettriez-vous par rapport à la situation actuelle de l'offre musicale en ligne pour les bibliothèques, et quelles orientations pour remédier aux éventuels problèmes ? (54 réponses)

[+ **Question VI/8 : Vos remarques sont les bienvenues.** (22 réponses)]

Les remarques sont nombreuses, variées et globalement assez critiques quant au paysage actuel des offres numériques en ligne à destination des bibliothèques. Les 3/4 d'entre elles proviennent d'établissements n'étant pas abonnés à de telles offres.

Une majorité de ces réponses traduit néanmoins un intérêt pour ces ressources : les offres numériques musicales en bibliothèque devraient, en complément et non pas en concurrence de l'offre sur supports, permettre un vaste accès à toutes les musiques, de manière aussi efficace que l'offre grand public.

« Peine perdue » pour certains (« *c'est vain et perdu d'avance* », « *on ne fera pas mieux, alors faisons autre chose* »). Evolution indispensable pour d'autres sous peine de perdre le contact avec un certain nombre d'utilisateurs, mais le chemin à parcourir est encore long et des progrès sont attendus dans les domaines suivants :

Les contenus et leur éditorialisation

La question du catalogue est prégnante, les mots choisis étant parfois durs : « *famélique* », « *indigent* »... Le reproche récurrent est celui d'une offre n'offrant que deux extrêmes : soit des corpus très spécialisés n'intéressant que peu d'utilisateurs, soit un catalogue vaste mais auquel manquent justement des genres spécifiques, les « *indépendants* », la musique libre, etc., ou tout au moins les moyens de les mettre en avant. Cette question de l'éditorialisation par les bibliothécaires est d'ailleurs liée : sont souvent regrettées l'impossibilité de faire des choix au sein des bouquets ainsi que le manque d'outils de médiation sur certaines offres. Elle pose aussi la question de la conservation de ces acquisitions, le modèle de l'accès développé par ces ressources allant à l'encontre de l'usage de certains, attachés à l'établissement d'une collection pérenne. Seules deux personnes évoquent les fichiers chrono-dégradables et plus largement la question des DRM.

« Une répartition de l'offre soit par niches, soit trop globale, et donc des difficultés dans les choix. »

« Les possibilités d'éditorialisation des contenus sont très limitées, alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour les médiathèques. »

La technique

Sur le plan technique, les reproches sont également nombreux. Non seulement une incompatibilité entre le matériel informatique des bibliothèques et ces offres subsiste parfois, mais, de plus, s'abonner à plusieurs offres a le désavantage de « *modalités de consultation disparates et complexes* ». La possibilité d'un accès unifié à toutes les ressources numériques d'une bibliothèque est vivement souhaitée. Ces offres pâtissent également de la comparaison technique avec les grandes plateformes musicales : jugées parfois « *peu intuitives* », « *obsolètes* », les fonctionnalités de certaines sont loin des « *pratiques actuelles des utilisateurs* » et ne permettent pas assez aux bibliothécaires de jouer leur rôle de médiateur ou aux utilisateurs de se les approprier et de les

« *disséminer* ». De même la question de la mobilité est souvent évoquée : si quelques personnes semblent craindre que l'accès à distance et la mobilité ne poussent les usagers à désertier les bibliothèques, beaucoup souhaitent la voir se généraliser et jugent sévèrement le retard pris par les acteurs de ce marché. Enfin, sont également regrettées les difficultés parfois rencontrées pour intégrer les métadonnées de ces offres au sein des catalogues des bibliothèques.

« Il est assez compliqué de configurer les postes. »

« Faciliter une identification unique à l'ensemble des ressources numériques. »

**« Quasiment pas d'accès en ligne à domicile
(ou quand il existe, beaucoup trop compliqué à utiliser pour l'usager.) »**

Le problème du temps disponible

Ces ressources numériques demandent aux agents des bibliothèques une activité importante pour les mettre en place et les promouvoir auprès des usagers, mais ceux-ci nous disent manquer de temps. Et regrettent que, faute de pouvoir s'y consacrer plus et en raison des défauts énumérés précédemment, ces offres ne soient que peu utilisées par les publics des bibliothèques.

**« Cela demande un accompagnement important auprès des usagers,
pas évident lorsque l'équipe de professionnels est assez restreinte. »**

Les coûts

L'obstacle le plus important est sans conteste le coût de ces ressources, jugé trop élevé par plus du tiers des 54 réponses enregistrées. Les modalités tarifaires sont notamment primordiales, les critères de tarification étant parfois loin de la réalité des établissements ou source d'insécurité budgétaire (en particulier le système du paiement lié à la consommation). D'autre part, sont soulignés les freins liés à la commande publique, à laquelle les fournisseurs d'offres ont parfois du mal à s'adapter.

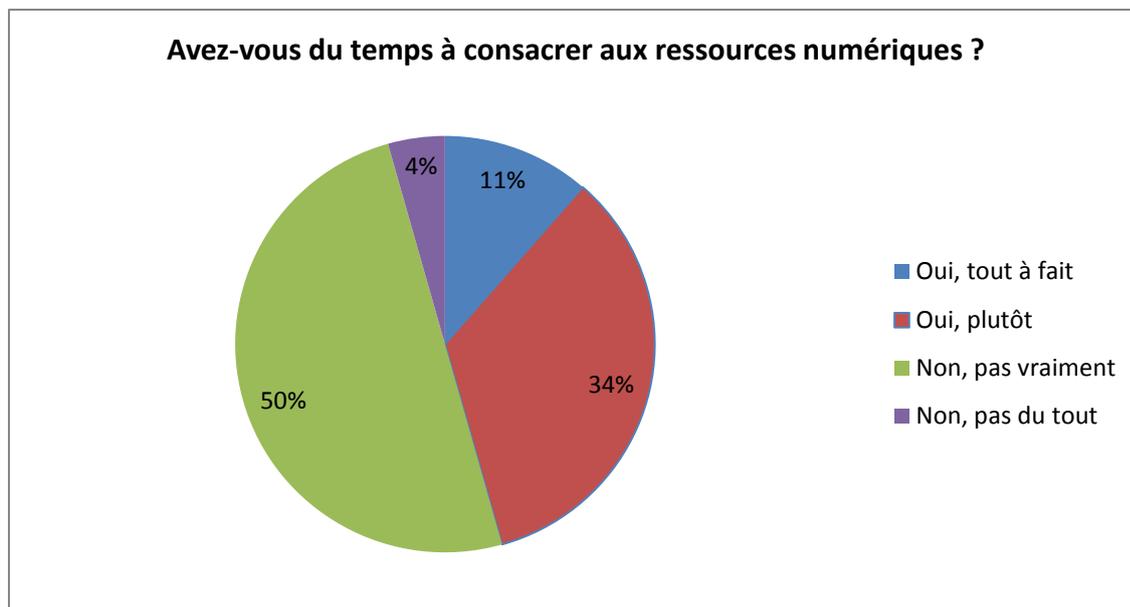
**« Le coût de ces services est encore réhibitoire
pour beaucoup de petites et moyennes structures. »**

**« Les bibliothèques ont l'obligation de faire un budget prévisionnel
et l'acquisition d'une ressource sur une année ne peut pas être variable mais prévisible. »**

Face à ces difficultés, beaucoup appellent de leurs vœux des initiatives de « *mutualisation* », la création de consortiums puissants, approuvent l'action du réseau Carel mais la jugent « *restreinte* », ou évoquent une nécessaire « *politique nationale* », rôle qui semblerait devoir échoir à la BnF. D'autres encore espèrent « *l'émergence de modèles* » et une « *structuration du marché* » qui permettraient d'y voir plus clair.

Question 4 : Avez-vous du temps à consacrer à la gestion, et à la médiation auprès de vos usagers, de ressources numériques en ligne ? (114 réponses)

Comme l'ont évoqué plusieurs personnes dans la question précédente, le temps fait souvent défaut aux agents des bibliothèques pour prendre en charge les ressources numériques (54%).



VI / La Bibliothèque nationale de France

Cette dernière partie a pour but d'évaluer les attentes des personnes ayant répondu à ce questionnaire concernant la BnF, son rôle et l'éventualité d'une offre musicale numérique issue de ses collections.

Question 1 : Attendez-vous de la BnF qu'elle propose une offre musicale et sonore, issue de ses collections, à destination des bibliothèques ? (114 réponses)

Question 2 : Dans le cadre d'une telle offre, quel impact aurait selon vous l'image de la BnF auprès de vos usagers ? (77 réponses)

Une écrasante majorité répond oui à cette première question (108 soit 95%).

Quant à l'image de la BnF et son impact dans l'éventualité d'une telle offre, les réponses sont multiples.

Beaucoup soulignent le caractère patrimonial de la BnF, son sérieux reconnu, l'exhaustivité de ses collections, la pérennité assurée, ses missions de service public...

En revanche de nombreux établissements estiment que la BnF et son rôle sont en réalité méconnus de leurs usagers. On note également des interrogations sur l'image éventuellement « intimidante » de la BnF. Une offre numérique à destination des usagers des bibliothèques pourrait ainsi selon eux promouvoir la BnF, la « désacraliser » et enfin « moderniser » son image (l'exemple de l'Ina est notamment cité).

Est alors posé un double défi :

- celui d'une offre sachant s'adresser à tous les publics, des amateurs éclairés aux simples curieux : « *Difficile d'être à la hauteur quand les demandes des usagers des offres numériques sont surtout en lien avec l'actualité musicale* », ou encore « *Il serait souhaitable que cette offre intègre toutes les musiques et surtout les plus populaires* » ;
- celui d'une offre efficace, adaptée aux usages et aux technologies actuels : « *Sous réserve que l'interface soit ergonomique et attractive, le format de fichier assez léger pour ne pas ralentir le streaming, et qu'il soit possible d'utiliser le service sur différents supports, l'impact de l'image de la BnF serait positif et permettrait une meilleure visibilité du rôle et des missions de la BnF par les usagers.* »

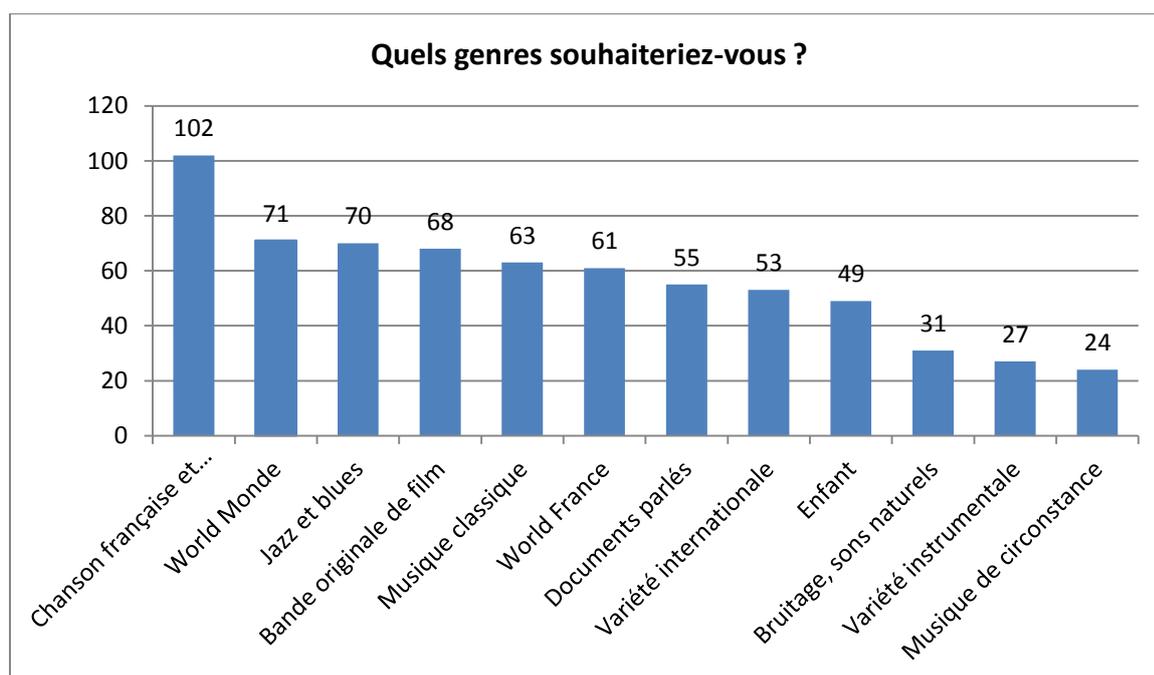
**Question 3 : Classez de 1 à 4 vos attentes vis-à-vis d'une telle offre :
Fonds historiques et patrimoniaux absents des offres en ligne actuelles – qualité technique – tarifs modérés – multiplicité des fonctionnalités**

Les tarifs des offres numériques à destination des bibliothèques sont une préoccupation majeure. C'est donc l'espérance de tarifs modérés qui arrivent en tête de ce classement. Elle est suivie par la qualité des fonds puis la qualité technique.

Question 4 : Quels genres souhaiteriez-vous voir proposés en priorité dans le cadre d'une telle offre ? (114 réponses)

Cette question permet de mieux cerner les souhaits des bibliothécaires concernant les genres musicaux proposés à leurs usagers.

La chanson française et francophone est largement plébiscitée puisque 102 personnes sur 114 l'ont choisie. Elle est suivie par le World Monde et le Jazz/Blues, les bandes originales de films grillant la politesse à la musique classique pour la quatrième place.



Ont également été évoqués dans la rubrique « Autre » l'electro, la pop, le rock, le rap, la poésie (qui entre dans la catégorie documents parlés) ou encore l'ethnomusicologie.

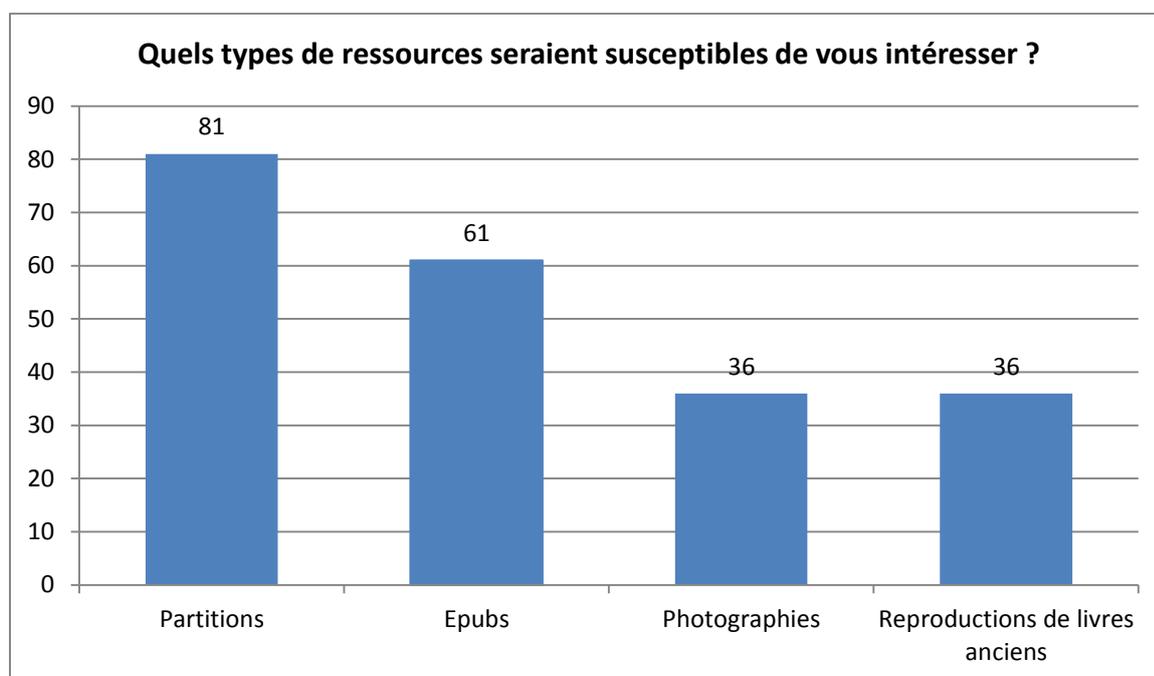
Question 5 : Si la BnF lançait une offre musicale à destination des bibliothèques, pensez-vous que votre établissement serait susceptible d'être intéressé par cette offre ? (112 réponses)

Tout comme pour la question VI/1, une large majorité des personnes interrogées répond par l'affirmative (109 sur 112 soit 97%).

Question 6 : Si la BnF proposait d'autres types de ressources à destination des bibliothèques, lesquels seraient susceptibles de vous intéresser ? (108 réponses)

L'accès à un fonds de partitions intéresse fortement les personnes ayant répondu à notre questionnaire. On sait en effet que les offres sont rares, que les partitions peuvent être chères et qu'elles sont indispensables aux écoles de musique travaillant de concert avec les bibliothèques.

Le livre numérique est lui aussi demandé, son usage se démocratisant peu à peu.



Question 7 : Quel poste occupez-vous au sein de votre établissement ? (114 réponses)

Cette dernière question nous permet d'affiner le profil des personnes ayant répondu : 60 d'entre elles sont responsables du secteur Musique (et parfois également des arts, du cinéma, de l'ensemble des collections...), 22 sont responsables de leur établissement, 20 occupent un poste consacré spécifiquement au numérique (responsable du développement numérique, informaticien, référent TIC, « laboratoire numérique »...) et enfin 12 sont agents de divers services.